

**Volet B****Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

05161806

TRIBUNAL COMMERCE
QUARTIER

31-10-2005

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/11/2005 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : ANCIENNES USINES VICTOR FONTAINE**Forme juridique : SOCIETE ANAONYME****Siège : BINCHE/ EX LEVAL TRAHEGNIES, RUE ALBERT IER 70****N° d'entreprise : 0401 174 479****Objet de l'acte : MODIFICATIONS STATUTAIRES**

D'un acte reçu par le notaire Serge Babusiaux, Notaire à Binche, en date du 23 septembre 2005, enregistré à Binche, le 29 septembre 2005, volume 558 folio 78 case 14, reçu 25€, signé Jean-Paul Schauwers, receveur ai, il résulte que :

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ANCIENNES USINES FONTAINE, dont le siège social est établi à Binche, section de Leval-Trahegnies, rue Albert Ier, numéro 70 a décidé:

1/ Confirmation de la conversion du capital en euros.

Par application du taux légal de conversion du franc belge en euro, le capital social est devenu : deux cent quarante sept mille huit cent nonante-trois euros et cinquante-deux cents (247.893,52€).

2/ Augmentation de capital à concurrence de deux mille cent six euros et quarante-huit cents (2.106,48€) pour le porter de deux cent quarante sept mille huit cent nonante-trois euros et cinquante-deux cents (247.893,52€) à deux cent cinquante mille euros (250.000,00€), à prélever sur les réserves immunisées, sans création d'actions nouvelles.

3/ Adaptation des statuts suite d'une part aux résolutions qui précèdent et d'autre part, à l'entrée en vigueur du Code des Sociétés.

Pour extrait analytique conforme

Serge Babusiaux, Notaire à Binche

Déposés en même temps: expédition de l'acte et coordination des statuts.